ACADÉMIE
DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire de demande de DISPENSE D'ENSEIGNEMENT

Elève en situation de handicap disposant d'un projet personnalisé de scolarisation

Référence règlementaire :
En application de l'article D.112-1-1 du décret n°2014-1485 du 11 décembre 2014, *« **les élèves en situation de handicap peuvent, dans certaines conditions, bénéficier d'une dispense d'enseignement.***
Les élèves disposant d'un projet personnalisé de scolarisation** élaboré dans les conditions définies à l'article L. 112-2 du code de l'éducation **peuvent être dispensés d'un ou de plusieurs enseignements lorsqu'il n'est pas possible de leur rendre ces enseignements accessibles** en raison de leur handicap. **Les dispenses d'enseignement ne créent pas de droit à bénéficier d'une dispense des épreuves d'examens et concours correspondantes ».
La décision est prise par le recteur d'académie ou, dans le cas de l'enseignement agricole, par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, après avoir recueilli l'accord écrit de l'élève majeur ou, s'il est mineur, de ses parents ou de son responsable légal, lesquels sont informés des conséquences de cette décision sur le parcours de formation de l'élève.

Nom de l'élève	
Prénom de l'élève	
Date de naissance de l'élève	
Numéro de dossier du Livret de parcours inclusif (LPI)	
Si l'élève est mineur, noms des responsables légaux	
Adresse postale	
Adresse(s) électronique(s) des responsables légaux	
Coordonnée(s) téléphonique(s) responsables légaux	
ETABLISSEMENT SCOLAIRE (Nom et adresse)	
Adresse électronique et coordonnées téléphoniques de l'établissement scolaire	
Classe de l'élève	
Enseignant référent Nom et adresse électronique	

Demande de l'élève ou de ses responsables légaux

Par la présente, dans le cadre de l'article D.112-1-1 du Code de l'éducation, je sollicite une dispense des enseignements suivants durant l'année scolaire 2026-2027 :

J'ai pris connaissance de l'article D112-1-1 qui précise que les dispenses d'enseignement **ne créent pas de droit** à bénéficier d'une dispense des épreuves d'examens et concours correspondantes et suis informé(e) des conséquences possibles de cette décision sur le parcours de formation. Ainsi, l'enseignement faisant l'objet d'une dispense n'est pas nécessaire à l'obtention du diplôme visé, ou bien nécessite une demande d'aménagement d'examen via la procédure en vigueur.
Nom et **qualité du (des) signataire(s)**:

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale CCPD ou du chef d'établissement	
Nom de la circonscription et de l'école ou de l'EPLE	
Nom de l'IEN ou du chef d'établissement	
Avis étayé :	
Fait à ……, le ……. Signature :	

Avis de l'Inspecteur d'académie Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (IA DASEN)
Fait à ……., le ……. Signature :